Organisme de formation : ARCHE TALENTS

SIRET : 39179046600083

Référence et Intitulé : ATC18-1 - Stage d'intégration Gestionnaire Copropriété - Module 1

Durée : 14h00

Type : Présentiel

Public :

Gestionnaires de copropriété

Objectifs pédagogiques :

1. Appréhender le cadre juridique du droit de la copropriété et identifier le rôle de chacun des organes.
2. Déterminer les enjeux de la mission de syndic et mettre en œuvre le contrat de syndic.
3. Identifier les règles relatives à la préparation et la tenue d'une Assemblée Générale de Copropriété.

La formation vous conduira sur le terrain à appliquer vos connaissances juridiques et techniques en lien avec l'activité de Copropriété pour répondre de manière factuelle à vos clients.

Pré-requis :

Aucun.

Contenu :

1. La Copropriété : présentation générale

- Cadre juridique : les textes fondateurs du statut de la copropriété et leur évolution moderne
- Définitions et caractéristiques générales de la Copropriété
- Le règlement de copropriété et l'état descriptif de division : contenu et portée des textes

2. Les organes de la Copropriété

- Le syndicat des Copropriétaires : ses pouvoirs, sa responsabilité
- Le Conseil Syndical : le rôle et ses missions au sein de la Copropriété
- Le Syndic et son contrat : rappel des missions et étude du contrat type

3. L'Assemblée générale des Copropriétaires

- La convocation : contenu obligatoire et règles en matière de notification
- L'animation de l'AG : règles de participation, déroulement de l'ordre du jour et des votes
- Le procès-verbal : rédaction et exécution des décisions
- Tâches administratives consécutives à l'Assemblée générale

4. Le rôle du gestionnaire de copropriété

- Le syndic : un rôle d'intermédiaire parmi de multiples intervenants
- L'organisation du gestionnaire : l'importance de la planification et de la priorisation des tâches
- Identification des outils à disposition des gestionnaires

5. L'ADN Citya

- L'importance de la dématérialisation
- Le cadencement de l'activité
- Les fiches visites et la communication auprès des clients

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Pédagogie interactive. Elle alternera apports du formateur, échanges d'expériences, mises en pratique et réponses aux questions.

Les sessions se déroulent dans des salles équipées pour la formation professionnelle. Les stagiaires reçoivent une confirmation du maintien de la session précisant l'adresse exacte de la session, les horaires et les modalités d'accueil PSH.

L'équipe formation d'Arche Talents reste disponible pour tout renseignement complémentaire, par mail à formation@arche-talents.com, par téléphone au 02 47 70 14 84, ou via le formulaire de contact de la plateforme formation.

Moyens d'évaluation :

A l'issue de la formation, un questionnaire de validation des acquis (avec un taux de 80% de bonnes réponses minimum à obtenir) et une évaluation de la formation sont à réaliser par chaque participant (via l'espace utilisateur de chaque apprenant).

Matériel nécessaire :

Papier et crayon.

Accessibilité PSH :

Nos formations en présentiel sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Avant votre inscription ou votre venue, merci de contacter notre référente handicap, Mélody GENET, au 02 47 70 16 12 ou via l'adresse mail formation@arche-talents.com, afin d'étudier ensemble les aménagements adaptés à votre situation et de faciliter votre accueil dans les meilleures conditions.

Le tarif de la formation est consultable en ligne sur notre site Arche Talents.